

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets argent, correspondances, &c. doivent être adressés francs de port, à l'imprimerie, au Bureau du Journal, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville.

MELANGES.

UNE HEURE AVANT BAUTZEN.

Dans la seconde moitié du mois de mai 1813, l'armée française occupait le village de Bautzen, chef-lieu du cercle de Lusace, et dont le nom est devenu célèbre dans nos fastes militaires. L'empereur occupait une petite chaumière dans laquelle il avait disposé ses cartes piquées d'épingles à têtes de cerises multicolores; il était moulu, et au dehors on entendait le bruit de l'armée qui se préparait au combat du lendemain. Les rondes, le passage d'un régiment qui rejoignait sa division, l'allée et la venue des aides-de-camp qui venaient prendre des ordres, tout jetait dans l'âme cette ardeur guerrière qui anime les armées de la veille d'une bataille; l'empereur était calme: son plan arrêté, ses dispositions prises, il cherchait à donner à son esprit une distraction de quelques heures pour arriver sur le champ de bataille avec cette imagination fraîche qui se souvient sans lassitude et permet d'ajouter à des dispositions déjà connues celles qui doivent naître d'un accident imprévu. Le duc de Frioul entra les mains pleines de dépêches.

— Ah! vous voilà, Duroc, quel de nouveau! — Sire, suivant vos ordres, trois régiments de la garde ont pris position sur la Sprée, et... — Je le sais, je le sais, M. le grand maréchal, je tiens ma bataille; quel de nouveau à Paris? Le maréchal Duroc qui connaissait les habitudes de l'empereur se hâta de dire: — J'ai reçu une lettre d'une jeune et jolie veuve, madame de Verrières.

— Les dames le poursuivent partout, mon pauvre Duroc. — Ce n'est pas que qu'en veut celle-ci, répondit Duroc, c'est à votre majesté. — A moi! — Oui, sire, elle me charge de prier votre majesté d'autoriser son mariage avec le capitaine Thibaut.

— Thibaut! Thibaut! dit l'empereur, un capitaine de dragons, je crois, dans le 6e régiment, un bon officier, qui est dévoué. — Oui, sire, et le capitaine, qui savait apparemment que je devais recevoir une lettre de madame de Verrières, vient de me prier aussi de vous faire la même demande.

— Ces femmes, ces Parisiennes, s'écria l'empereur en riant, tourmentent mes officiers jusqu'à la veille d'une bataille; je n'aime pas que mes capitaines se marient, surtout quand ils sont jeunes: les colonies, passe encore. Si vous sachiez, sire, qu'elle a été la conduite du capitaine Thibaut dans une circonstance délicate, votre majesté permettrait un mariage qui enrichirait un brave officier sans le distraire de sa carrière.

— Tu crois? Eh bien! Duroc, nous verrons, nous verrons demain, après le combat. Demain pourra détruire bien des projets... Mais sotte-moi cette histoire, Duoc. L'empereur jeta un coup d'œil sur un cartel à moitié déchiré par ses cartes; il prit un moment l'œil sur le hasardement de l'armée, puis il s'assit devant la petite cheminée de la chaumière où brûlait un feu de touron, et il fit signe à Duroc de prendre place auprès de lui. Le grand-maréchal obéit, et il commença: — L'année passée, dit-il, le capitaine Thibaut obtint un congé d'un mois, et il alla le passer à Paris. Il était un soir à l'Opéra, lorsqu'il aperçut dans une loge une jeune et jolie femme seule, et qu'à ses allures, à sa toilette leste et délicate, il jugea ce qu'il avait devant les yeux d'un jeune et joli garçon. Il glissa un œil dans la main de l'ouvreuse, et se fit ouvrir la loge; il était, en effet, auprès d'une des plus gracieuses figurantes du corps de ballet. Mademoiselle Delphine avait de beaux yeux, un teint éblouissant, une figure piquante, et probablement elle jouait encore de tous ses avantages. Le capitaine fut ébloui, aimable, gai, et il n'eut besoin que de très peu de temps pour s'apercevoir qu'il ne dépassait pas à la danseuse, lorsqu'un monsieur, un bourgeois, jeune encore, ouvrit brusquement la porte de la loge, et la figure animée, le geste impétueux et la voix haute, il dit au capitaine: — Que faites-vous là? monsieur... Et vous, mademoiselle, sortez, suivez-moi!

Une conversation commença sur ce ton ne pouvait finir que par une dispute sérieuse; le capitaine y mit pourtant de la modération; mais le protecteur de mademoiselle Delphine était si animé qu'il n'eut pas besoin de le lendemain matin. L'adresse du capitaine était M. de Verrières; il donna son adresse et ajouta qu'il n'était pas nécessaire que le capitaine se dérangeât le moins du monde, et qu'il irait le prendre le lendemain matin, à sept heures, avec un témoin. Votre majesté sait combien un duel pareil inquiète peu un officier; l'affaire ne lui semble sérieuse que lorsqu'il doit se mesurer avec un militaire; quand il s'agit d'une rencontre avec un homme qui n'a pas l'honneur de porter l'uniforme, ce n'est qu'un jeu. Thibaut était sûr de vaincre à la danseuse, et le lendemain il se proposait de se venger doublement de son insolent provocateur; il quitta donc l'Opéra gai et content, comme un homme qui a bien employé sa soirée.

Le lendemain, à six heures du matin, on sonna chez le capitaine, et une dame s'introduisit presque furtivement dans une espèce de musée militaire, où Thibaut plaçait par paires les épées de combat dont il devait donner le choix à M. de Verrières. Cette dame s'assit sur un fauteuil que le capitaine lui présenta, et quand à sa prière il eut pris un siège auprès d'elle, elle releva la voile qui cachait sa figure, et lui dit: — C'est moi, madame de Verrières.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— Eh bien! madame, s'il en est ainsi comment voulez-vous que... Madame de Verrières se leva et attachant ses beaux yeux sur le capitaine, elle allait se jeter à ses pieds; celui-ci la retint. — Ne ferez-vous rien pour moi, lui dit cette malheureuse femme. Au même moment, la sonnette s'agita avec violence. — Ce sont eux, dit le capitaine. — Oh! grand Dieu! qui vais-je devenir! Cet appartement a-t-il une double issue? — Non, madame, mais rassurez-vous, votre mari ne vous verra pas; et croyez-en ma parole, je vous réponds de sa vie.

En parlant ainsi, il la poussa dans un cabinet qu'il ferma à double tour, et dont il mit la clé dans sa poche; puis il alla ouvrir. — Point de bruit, M. de Verrières, dit-il à demi-voix, choisissez des épées si vous n'en avez pas; dans le cas contraire j'accepte les vôtres; mais tenez-les prêts, moi, j'attends chez lui, son legs est sur le chemin du bois, partons.

Au bruit que fit la porte en se refermant et au silence qui régna bientôt dans l'appartement, madame de Verrières comprit que les adversaires s'étaient acheminés vers le lieu du combat. C'est alors qu'elle réfléchit sur sa démarche. Qu'avait-elle fait? Elle était venue à six heures du matin chez un homme qu'elle ne connaissait pas, un officier gravement insulté, et elle avait voulu le détourner d'un duel nécessaire. Elle n'avait songé qu'à elle, sans se préoccuper de la position de celui qu'elle venait implorer. Le capitaine Thibaut pouvait-il ne pas se battre? La querelle avait été publique, et s'il faillissait, comment serait-il reçu dans son corps? Il lui faudrait vingt duels pour reconquérir sa réputation perdue. Il ne s'agissait point de savoir si le duel était permis ou moral; il était dans les mœurs et surtout dans les mœurs de l'armée, cela s'était fait. Elle était enfermée dans un coin de l'appartement d'un garçon; en supposant que le capitaine fût vainqueur, ce serait le meurtrier de son mari qui viendrait la rendre à la liberté; il lui avait bien promis de ménager M. de Verrières; mais en face de son adversaire, et dans la chaleur d'un combat, comment se souvenir d'une promesse faite à une femme inconnue? Dans la supposition contraire, si M. de Verrières tuait le capitaine, que devenait-elle? pour qui passerait-elle aux yeux des amis de cet homme tué, tué peut-être par lui-même? On ne manquait pas de dire qu'elle aimait le capitaine, qu'elle l'avait excité contre son mari, pour se venger d'un époux infidèle, d'une rivale odieuse, et qu'enfin la mort de M. de Verrières était son ouvrage. Elle se désolait; elle voyait des larmes amères, et de ses faibles mains essayait vainement d'ébranler la porte du cabinet.

Deux heures se passèrent ainsi: enfin elle entendit du bruit dans la pièce qui précédait celle où elle était prisonnière; on introduisit une clé dans la serrure; un frisson parcourut tout son corps, ses lèvres palèrent. La porte s'ouvrit; c'était le capitaine. Quoique la gaité animât ses traits, il était pâle, et madame de Verrières vit du premier coup d'œil que son bras gauche était soutenu par son gilet entr'ouvert.

— Vous êtes obéie, madame, lui dit-il, votre mari est mieux portant que moi; vous avez bien fait de venir parler pour lui, madame; grand Dieu! quelle mazzette! il n'y a rien, je l'aurais tué vingt fois si j'avais voulu. Le capitaine Robin, mon second, n'en revenait pas. — Pousser donc, me disait-il. — M. de Verrières se découvrait de façon à se faire tuer par un lycéen qui n'aurait que trois mois de salle... Enfin, madame, j'ai tant fait qu'il m'a blessé au bras, le sang a coulé et on nous a séparés.

— Vous êtes blessé? s'écria madame de Verrières. — Bien, rien, madame, une piqûre. Vous savez, sire, continua Duroc, que le capitaine Thibaut est un fort joli garçon; si se trouvait vis-à-vis d'une femme charmante, à laquelle il venait de rendre un service essentiel, et son sang coulait pour elle. Que croyez-vous qu'il arriva, sire? demanda Duroc. — Je continuai sans attendre la réponse de Napoléon. — De ses jolies mains elle passa d'abord la légère blessure du capitaine, puis elle lui demanda un second service. — Monsieur, lui dit-elle, je vous dois beaucoup de reconnaissance; mais vous n'avez rien fait, si vous ne m'obligez pas d'une seconde fois. — Faut-il me faire blesser à l'autre bras? demanda le capitaine. — Non, monsieur, non, dit avec attendrissement madame de Verrières; vous savez mademoiselle Delphine... — Je l'ai cru hier au soir, madame; aujourd'hui je suis sûr du contraire.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— Eh bien! madame, s'il en est ainsi comment voulez-vous que... Madame de Verrières se leva et attachant ses beaux yeux sur le capitaine, elle allait se jeter à ses pieds; celui-ci la retint. — Ne ferez-vous rien pour moi, lui dit cette malheureuse femme. Au même moment, la sonnette s'agita avec violence. — Ce sont eux, dit le capitaine. — Oh! grand Dieu! qui vais-je devenir! Cet appartement a-t-il une double issue? — Non, madame, mais rassurez-vous, votre mari ne vous verra pas; et croyez-en ma parole, je vous réponds de sa vie.

En parlant ainsi, il la poussa dans un cabinet qu'il ferma à double tour, et dont il mit la clé dans sa poche; puis il alla ouvrir. — Point de bruit, M. de Verrières, dit-il à demi-voix, choisissez des épées si vous n'en avez pas; dans le cas contraire j'accepte les vôtres; mais tenez-les prêts, moi, j'attends chez lui, son legs est sur le chemin du bois, partons.

Au bruit que fit la porte en se refermant et au silence qui régna bientôt dans l'appartement, madame de Verrières comprit que les adversaires s'étaient acheminés vers le lieu du combat. C'est alors qu'elle réfléchit sur sa démarche. Qu'avait-elle fait? Elle était venue à six heures du matin chez un homme qu'elle ne connaissait pas, un officier gravement insulté, et elle avait voulu le détourner d'un duel nécessaire. Elle n'avait songé qu'à elle, sans se préoccuper de la position de celui qu'elle venait implorer. Le capitaine Thibaut pouvait-il ne pas se battre? La querelle avait été publique, et s'il faillissait, comment serait-il reçu dans son corps? Il lui faudrait vingt duels pour reconquérir sa réputation perdue. Il ne s'agissait point de savoir si le duel était permis ou moral; il était dans les mœurs et surtout dans les mœurs de l'armée, cela s'était fait. Elle était enfermée dans un coin de l'appartement d'un garçon; en supposant que le capitaine fût vainqueur, ce serait le meurtrier de son mari qui viendrait la rendre à la liberté; il lui avait bien promis de ménager M. de Verrières; mais en face de son adversaire, et dans la chaleur d'un combat, comment se souvenir d'une promesse faite à une femme inconnue? Dans la supposition contraire, si M. de Verrières tuait le capitaine, que devenait-elle? pour qui passerait-elle aux yeux des amis de cet homme tué, tué peut-être par lui-même? On ne manquait pas de dire qu'elle aimait le capitaine, qu'elle l'avait excité contre son mari, pour se venger d'un époux infidèle, d'une rivale odieuse, et qu'enfin la mort de M. de Verrières était son ouvrage. Elle se désolait; elle voyait des larmes amères, et de ses faibles mains essayait vainement d'ébranler la porte du cabinet.

Deux heures se passèrent ainsi: enfin elle entendit du bruit dans la pièce qui précédait celle où elle était prisonnière; on introduisit une clé dans la serrure; un frisson parcourut tout son corps, ses lèvres palèrent. La porte s'ouvrit; c'était le capitaine. Quoique la gaité animât ses traits, il était pâle, et madame de Verrières vit du premier coup d'œil que son bras gauche était soutenu par son gilet entr'ouvert.

— Vous êtes obéie, madame, lui dit-il, votre mari est mieux portant que moi; vous avez bien fait de venir parler pour lui, madame; grand Dieu! quelle mazzette! il n'y a rien, je l'aurais tué vingt fois si j'avais voulu. Le capitaine Robin, mon second, n'en revenait pas. — Pousser donc, me disait-il. — M. de Verrières se découvrait de façon à se faire tuer par un lycéen qui n'aurait que trois mois de salle... Enfin, madame, j'ai tant fait qu'il m'a blessé au bras, le sang a coulé et on nous a séparés.

— Vous êtes blessé? s'écria madame de Verrières. — Bien, rien, madame, une piqûre. Vous savez, sire, continua Duroc, que le capitaine Thibaut est un fort joli garçon; si se trouvait vis-à-vis d'une femme charmante, à laquelle il venait de rendre un service essentiel, et son sang coulait pour elle. Que croyez-vous qu'il arriva, sire? demanda Duroc. — Je continuai sans attendre la réponse de Napoléon. — De ses jolies mains elle passa d'abord la légère blessure du capitaine, puis elle lui demanda un second service. — Monsieur, lui dit-elle, je vous dois beaucoup de reconnaissance; mais vous n'avez rien fait, si vous ne m'obligez pas d'une seconde fois. — Faut-il me faire blesser à l'autre bras? demanda le capitaine. — Non, monsieur, non, dit avec attendrissement madame de Verrières; vous savez mademoiselle Delphine... — Je l'ai cru hier au soir, madame; aujourd'hui je suis sûr du contraire.

ennemi et pourvoir à ses moyens d'attaque ou de défense. Ses yeux brillants comme deux rubis semblaient alors sortir de sa tête; la mangouste, intimidée par cette attitude fière, fait plusieurs fois le tour de son antagoniste, à deux ou trois pas de distance, et, la cabelle, le fixant toujours, tourne comme sur pivot, en sifflant et en agitant hors de sa gueule écumeuse, le dard mortel qu'elle lui réserve.

Les deux champions fatigués se reposent et se regardent, puis, s'élançant l'un sur l'autre à la fois, le combat s'engage avec acharnement. La mangouste est mordue, mais dès ce moment elle ne songe plus à son ennemi qui l'enlace faiblement; elle court, l'emportant avec elle, et ne cherche plus à vaincre; on croirait qu'elle renonce à la partie. Elle s'arrête enfin, et ne s'occupant pas en apparence du poison qui circule dans ses veines, mange quelques herbes connues d'elle seule et reconnoît le combat. Alors, elle se roule sur la terre, fatigue la couleurure qui l'abandonne, lui broie la tête entre ses dents et continue son voyage.

Il est maintenant une question à poser qui est de la plus haute importance, c'est de savoir si l'antidote que prend la mangouste dès qu'elle a été mordue agit de même sur le corps de l'homme.

SINGES DRESSES A L'AGRICULTURE. A cinq ou six milles de Châtigan, j'ai connu un bon Indien, possesseur de quelques arpents de terre, mais qui, faute de moyens ou de bras pour les cultiver, les avait longtemps laissés en friche, lorsque l'idée lui vint de dresser des singes à l'agriculture et de faire recevoir l'habondance dans sa famille au moyen de ces nouveaux travailleurs.

Il se mit donc en chasse avec ses enfants, et se procura bientôt cinquante jeunes singes qu'il éleva et instruisit aux travaux des champs. Il fut vingt fois à la veille de renoncer à son projet, car il avait affaire à de malins écoliers; mais l'amour propre et quelques conseils d'amis triomphèrent de son découragement. Après dix-huit mois d'une patience à toute épreuve il put enfin recueillir un utile résultat; non pour semer son riz ou son maïs qu'il mûrait en route, mais pour en arracher les herbes parasites, ou le sarcler selon qu'il en avait besoin. A cet effet il leur fit faire de petites grattes recourbées en forme de serpe, et les accoupla avec une corde de deux mètres de longueur.

Le vieux Indien, armé d'un long furet de chabou, se mettait communément derrière la troupe gémillante qui, placée sur une même ligne, travaillait avec assiduité. La rencontre d'un frêle tige d'un arbre, ou d'une racine de ce genre était le seul motif de distraction ou de querelle entre ces singuliers agriculteurs. Le maître leur faisait alors sentir quelques petits coups de fouet, et tout entrait dans le devoir immédiatement.

Les retours au logis sur deux lignes parallèles et aiguës et conservaient dans le marécage l'ordre et plus sévère. Deux fois par jour on leur distribuait, sur des feuilles, du riz bouilli, des bananes ou d'autres fruits, et le soir, la troupe en liberté prenait à son aise ses repas sur un immense bananier, où elle passait la nuit à sauter de branche en branche, à courir, à se grimper, et à dormir sans doute. Le lendemain, un seul coup de sifflet de l'Indien rassemblait la légion qui prenait, comme la veille, la route des champs et se mettait à l'ouvrage.

ETIENNE PARENT, JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, PROPRIETAIRES, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec. Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse Ville, Québec. NOS INSTITUTIONS NOTRE LANGUE ET NOS LOIX!

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

— C'est impossible, madame, répliqua vivement le capitaine. — Comment, monsieur! — Oui, madame, à moins que M. de Verrières ne me fasse les excuses auxquelles j'ai droit, et encore... — Des excuses! il ne vous en fera pas, répondit madame de Verrières; vous ne vous figurez pas à quel point d'attachement M. de Verrières pousse l'attachement pour la femme dont nous parlons. On vous regarde comme un rival et je suis persuadée qu'il vous hait de toutes les forces de son âme.

la fortune colossale de Mourat-Arménien, qui est dans l'Inde le seul possesseur de perles qui ne peuvent être livrées au commerce par l'élevation de leur prix et leur rareté. Les nababs, les rajahs et tous les princes indiens se précipitent sur elle, et leur choix une fois fait, le reste vient orner la tête d'une élégante française ou le doigt d'un noble lord. (Le Temps.)

— Parmi les vieillards morts l'année dernière, on a compté, dans le gouvernement de Kassn, 5 de 100 ans, 7 de 101, 3 de 102, 3 de 103, 2 de 104, 3 de 105, 1 de 107, 2 de 108, 1 de 112, et 2 de 115 ans; et dans le gouvernement de Woronesch, 83 de 100, 11 de 105, 3 de 110, 3 de 115, et 2 de 120 ans.

— On lit dans un journal allemand: "Il y a en ce moment à Breslau, en Silésie, une voiture monumentale appelée kolossus. Indépendamment du logement du propriétaire, cette voiture contient un panorama, un cabinet de tableaux, une chambre obscure; 300 spectateurs peuvent aisément y trouver place.

Les journaux des Etats-Unis contiennent un fait extraordinaire, presque unique chez eux, qu'une terre de Salem, appartenant à un M. E. H. Derby, soit restée en la possession de la même famille l'espace de 180 ans. Dans les environs de Newbury port, on dit qu'il existe une ou deux familles descendant de ceux qui reçoivent leurs titres des chefs sauvages mêmes, avec la marque d'une tige de fêche.

STATISTIQUE AMERICAINE. La marine Américaine se compose de 65 vaisseaux de guerre, dont 11 vaisseaux de ligne de 74 à 130 canons et 1 raze de 54; 14 frégates de 44 canons, et 2 de 36; 21 sloops de 16 à 20 canons; 12 bricks et golettes de 4 à 10 canons; 2 navires à vapeur et 1 vaisseau armé en flûte.

— L'armée Américaine se compose de 12,777 hommes, et la milice de 1,400,000.

— Les bureaux de poste sont au nombre de 12,780, percevant une recette de 4,476,638 piastres, et dépeasant 4,624,117; desservant 133,999 milles de route, et dans l'année 34,496,878 milles.

— La Presse complète aux Etats-Unis 1555 journaux et publications périodiques, dont 274 sont publiés dans l'état de New-York, et 71 dans la cité de New-York. 116 sont quotidiens; 14 tri-hebdomadaires; 39 semi-hebdomadaires; 991 hebdomadaires. Les autres sont semi-mensuels, mensuels et trimestriels.

— On lit dans le Courrier suisse: "Une jeune fille, d'une vallée du canton de Neuchâtel, se rendait au village voisin. Accostée par un vieux soldat, elle consent à faire route avec lui. Chemin faisant, elle raconte que ses parents l'ont envoyée chercher une somme de 400 livres, et que son retour ne doit avoir lieu que le lendemain. "Pour moi qui suis un pauvre homme, dit le soldat, je ne puis coucher à l'auberge; mais ailleurs je trouverai bien un peu de paille...". Pourtant, jeune fille, savez-vous qu'il est imprudent de s'en retourner ainsi toute seule avec une pareille somme? Je dois faire le même chemin; voulez-vous que je vous accompagne?" Cependant, quand l'heure du départ fut venue, une secrète terreur s'empara de la jeune fille qui, commençant à soupçonner l'imprudence de son discours de la veille avec l'inconnu, fit part de ses craintes à son hôte. Celle-ci la rassura bientôt. "Venez, dit-elle, je vous cachera dans l'une de mes chambres, et quand on demandera après vous, je répondrai que vous êtes partie."

"Le vieux soldat ne tarda pas à venir et à murmurer de ce qu'on ne l'avait pas attendu. Il reprit le chemin de la veille, s'informa à tous ceux qu'il rencontre s'ils n'ont pas vu la jeune fille, mais tous répondent négativement. Le soldat retourna sur ses pas et vint savoir à l'auberge où est celle qu'il devait accompagner. Même réponse qu'auparavant. "Elle est encore ici, s'écria tout à coup le vieux militaire; tenez, voilà son panier, je le reconnais bien!" L'hôte pâlit... L'un des gendarmes veut savoir d'où viennent les taches de sang qui sont sur sa robe. Elle balbutie qu'elle a tué deux lapins pour son dîner. L'on parcourt toute la maison... Un corps mutilé sous le poignard est trouvé dans la cave! Cette malheureuse femme venait d'assassiner la pauvre jeune fille."

FRONTIERS ANGO-AMERICAINES. — Par ordre du Président, M. Forsyth a communiqué au Sénat les dernières correspondances qui ont été échangées entre le gouvernement anglais et américain au sujet des frontières de la Manche et de New-Brunswick. Il résulte de ces documents que la commission, chargée par le cabinet de S. James de résoudre ce difficile problème, existait à la fin de l'année dernière, et qu'elle a été composée de M. Van Buren, et de quelques autres personnes qui n'ont pas joué un rôle très important dans l'affaire. M. Van Buren, en vertu desquelles une nouvelle commission, nommée d'un commun accord par les deux gouvernements, aura plein pouvoir de tracer d'une manière définitive la ligne des frontières que l'un cher et depuis si longtemps. Dans le cas où les commissaires s'écarteraient sur quelques points, il en sera appelé à l'arbitrage d'une puissance amie, dont la décision sera sans appel. (Courrier E. U.)

PERDUES le 4 ou le 5 juin dernier sur le quai Napoleon, 10 CAISSES SAVON marquée (F). Les personnes qui les ont trouvées sont priées d'en donner information à J. M. Fraser & Co. ou à ce bureau. ED. MATTE, Ste. Anne.

CHAMPAGNE. Réçemment arrivés dans l'Isabelle, et à vendre. 50 PANIERS YVES MOUSSEUR S. O. S. contenant 1 douzaine chacun garanti meilleur qualité, à vendre à prix réduit pour urgent comptant. P. BOISSEAU & Co. Québec 9 Septembre, 1839.

ANNONCES NOUVELLES.
Avis aux créanciers de W. O. Kendall.
Blanchissage des Maisons—Société du Feu.
ENCANS.
Cuir de Cordonniers et Relieurs—G. D. Balzaretti.
Agré de voisseurs &c.—G. D. Balzaretti.
Peintures, Vitres, Cloux &c.—J. M. Fraser & Co.

QUEBEC :
LUNDI, 6 JUILLET, 1840.

Tout annonce que l'Union, enfantée et nourrie par le stupide préjugé d'origine et par un sentiment d'hostilité plus stupide encore envers les lois du Bas-Canada, ne fera rien moins que réaliser les espérances de ses promoteurs en cette Province. Sans parler des principes de justice et de liberté qui doivent servir de guide aux hommes qui se sont rangés sous les bannières de la réforme et des idées libérales, il se trouve que le parti réformiste du Haut-Canada, ayant à lutter contre une faction Tory extrêmement influente, aura besoin dans la législature unie de l'appui des réformistes du Bas-Canada dont la masse est française. On voit donc les réformistes du Haut-Canada rassurer la population Canadienne Française du Bas-Canada contre la proscription dont les lois, la langue et les institutions de cette dernière sont menacées tant ici qu'en Angleterre. Ainsi nos enrages d'Unionnaires qui avaient rêvé la dégradation, l'illuminisme du peuple Canadien, n'auront fait que donner à ce peuple de nouveaux protecteurs, un appui des plus puissants dans le parti réformiste du Haut-Canada: c'est le sort que méritent tous les projets conçus dans l'iniquité. Nous ne voulons pas dire que les réformistes du Haut-Canada nous aideront à étendre les racines de notre nationalité, ce que nous n'attendons ni ne devons attendre d'eux; mais ils empêcheront la faction anti-canadienne de couper l'arbre, et attendront que le temps, la raison et l'intérêt y aient greffé les scions d'une autre nationalité plus large. Dans notre position géographique et nos conditions sociales, c'est tout ce que nous avons intérêt à exiger, après la nouvelle politique bien connue de l'Angleterre d'agrandir le Bas-Canada. Cette politique de la Métropole est pour nous un arrêt du destin auquel nous n'avons qu'à nous soumettre, après avoir en vain cherché à faire comprendre aux hommes d'Etat Britanniques, que cette détermination devait nécessairement hâter d'un siècle le terme de la domination britannique en Amérique. Si la Métropole prévoit cette conséquence et qu'elle ne revienne pas à d'autres conseils, c'est qu'elle l'accepte; si elle ne la prévoit pas, son aveuglement est sans remède, et tout ce qui nous reste à faire, c'est d'entrer de bon cœur et de bonne foi dans l'œuvre qui doit faire, avec le temps, disparaître de notre état social ce qui nous sépare des populations qui nous environnent de toutes parts, et nous empêche de former avec elles une masse de peuple homogène, ayant une communauté d'intérêts, de vues et d'affections, d'où résultera une grande nationalité Canadienne assez forte pour se protéger elle-même et vivre de sa propre vie. Mus par des affections bien naturelles les Canadiens Français auraient pu réver une nationalité plus restreinte, l'Angleterre même a suivi depuis 1774 une politique et des procédés de nature à leur en faire concevoir l'idée; mais la protection spéciale de l'Angleterre, dans des vues d'intérêt métropolitain, était nécessaire à cette nationalité, et cette protection, on nous le dit, nous est définitivement retirée. Dans ce cas, laissons l'Angleterre faire sa politique comme elle l'entendra, et nous faisons la nôtre du mieux que nous pourrons; et puisque nous perdons l'appui des successeurs de Pitt, qui croient s'y entendre bien mieux que lui, cherchons des amis ailleurs, des alliés autour de nous, des alliés qui nous offrent une alliance honorable. Nous accueillons donc avec le même esprit que celui dans lequel il est écrit, le passage suivant d'un article de l'Examiner de Toronto du 1er Juillet courant, assurant ce Journal que, venant l'union des Canadas, non se servira mieux à cimenter l'union des réformistes des deux pays, que l'esprit dont respire ce passage, s'il est partagé par tous les libéraux du Haut-Canada:—

Colonial Gazette a souvent fait allusion aux réformistes britanniques du Bas-Canada. Nous ne savons qui ils sont. Nous n'avons aucun doute qu'il y a beaucoup de réformistes d'origine britannique dans le Bas-Canada, lesquels entretiennent des opinions politiques aussi libérales que celles de leurs frères de cette province, mais nous ne pouvons connaître un parti qui par ses organes littéraires, et les réformistes du Haut-Canada désavoueraient entièrement les sentiments exprimés par les journaux qui se donnent pour représenter les sentiments britanniques dans le Bas-Canada. Ces journaux sont sans exception Tory, non seulement en ce qui regarde la politique canadienne, mais aussi les affaires impériales. Ils sont jusqu'au dernier opposés à la "réforme progressive," et à la politique du ministère actuel.

Quant, dans la crainte du régime de l'arbitraire, nous demandâmes, à la suite des premiers symptômes de troubles en 1837, que la législature provinciale fût convoquée, afin qu'elle avisât elle-même aux mesures propres à rétablir l'ordre et la sécurité dans toute leur plénitude, la Gazette (Anglaise) de Québec et l'Ami du Peuple tournèrent notre proposition en ridicule: ils appellèrent eux l'arbitraire, et l'arbitraire est venu avec son cortège ordinaire, et a renouvelé aux dépens du pays la fable du jardinier qui avait appelé son seigneur pour chasser de son jardin un pauvre lièvre, qui se bornait à manger quelques feuilles de choux par jour. Aussi voyons-nous aujourd'hui ces deux journaux crier des mieux contre l'état actuel des choses. On a vu la Gazette prononcer ces jours derniers la déchéance du Conseil Spécial, et nous voyons l'Ami dans sa feuille de samedi dernier parler d'un "torrent qui se déborde en menaçant d'entraîner dans ses flots les affections les plus solides envers la mère-patrie." De plus l'on voit la Gazette dans sa feuille de lundi dernier appeler "tyrannie" et "la pire de toutes les tyrannies" celle de taxer les gens sans leur consentement, après avoir livré à notre méditation, il y a quelque temps, un passage d'un discours de Burke où il est déclaré qu'il est non seulement permis, mais même obligatoire de résister à la tyrannie. Il faut avouer que M. Thomson est un être extraordinaire, il fait des prodiges et plus que des prodiges, car avec de simples chiffons de papier barbouillés de noir tapissés du nom d'ordonnance et sa toute-bénigne administration de quelques mois, il a déjà fait ce que n'avait pu faire sir John Colborne, avec ses brûlades, ses pillages, ses échafauds &c. pendant deux ans; il a ébranlé "les affections les plus solides envers la mère-patrie," celles de l'Ami du Peuple par exemple, et il fait parler le Caton de la Gazette de Québec presque comme un Brutus. Nous commençons à croire que M. Thomson sera bien vite créé pair du royaume; il l'aura mérité au moins puisqu'il aura à coup d'ordonnances achevé, couronné l'œuvre que lord Seaton avait commencé à coup de tisons et de potence.

On lit dans le Toronto Herald du 2:—
"M. Lafontaine, nous dit-on, est celui sur lequel les Membres Canadiens Français ont unanimement jeté les yeux pour leur Orateur en perspective; il a été à Toronto ces jours derniers renfermé avec Baldwin et Hinks. On dit que sa visite ici a pour objet de former une coalition avec les Radicaux du Haut-Canada, afin que par un effort combiné en 1841, ils puissent accomplir ce qu'ils ont manqué de faire il y a trois ans."
Le Toronto Herald est un Journal Tory. Nous serions flattés de savoir où le Herald a su que se trouvaient "les Membres Canadiens Français" qui ont jeté les yeux sur M. Lafontaine pour en faire leur Orateur.
Nous voyons avec plaisir que M. Lafontaine ait été en communication intime avec M. Baldwin et M. Hinks, l'éditeur de l'Examiner, et les appréhensions que ces entrevues causent aux Tories du Haut-Canada. S'il y a combinaison entre les réformistes des deux Canadas, ce ne sera pas cependant pour accomplir ce qui a failli il y a trois ans; mais ce sera bien certainement pour accomplir ce qui faillit en 1836 par la défaite aux élections générales du parti réformiste du Haut-Canada. Messieurs les Tories du Haut-Canada ont été aussi clairvoyants dans la question de l'union que leurs frères du Bas-Canada l'ont été peu.

Militaire, est arrivée ce matin en cette ville, pour prendre en mains les rênes du Gouvernement en l'absence de M. Thomson. Il a prêté serment à une heure cette après-midi.
On annonce que M. MACKENZIE était récemment à Fort Covington, cabalant en faveur de Van Buren. Il avait été bien accueilli, et honoré d'un dîner public. M. MACKENZIE, pendant son emprisonnement, écrivit plusieurs articles contre Van Buren, pour lequel il travaille aujourd'hui.

Les magistrats de Montréal, en conséquence de la passation de l'ordonnance pour l'incorporation de cette ville, ont abandonné la régie des affaires municipales. Les magistrats en ont fait autant, nous dit-on, en recommandant néanmoins aux officiers municipaux de continuer à agir jusqu'à nouvel ordre. Dans ces circonstances, il est à supposer que l'organisation du conseil de ville ne se fera pas longtemps attendre, si l'on peut trouver des gens capables disposés à agir, bien entendu. Il est vrai qu'au moyen de l'amende imposée contre ceux qui refusent d'accepter la charge, on en trouvera peut-être; mais chien qu'on envoie à la chasse malgré lui ne rapporte pas grand gibier, dit le proverbe.

Il était question à Boston d'y prendre des arrangements pour dépêcher un Express à New-York aussitôt après l'arrivée du Britannia, afin de prévenir le British Queen, qui devait partir de Portsmouth pour New-York le même jour que le Britannia devait partir de Liverpool pour Halifax et Boston, savoir le 1er Juillet. On attendait le Britannia à Boston le 12, s'il n'a pas de mauvais temps. Les Bostonnais se font un point d'orgueil de fournir les dernières nouvelles à New-York. C'est un bon et bel orgueil que celui-là.

On lit dans le Toronto Herald du 2:—
"L'arrivée récente d'Indiens des Etats-Unis dans la province supérieure, est une circonstance fort remarquable, et qui mérite considération. Etant un nombre de cinq mille, ils forment un corps formidable; et le gouvernement a dû s'assurer pleinement du vrai esprit dans lequel ils ont émigré, avant de leur vendre des terres. On rapporte qu'ils ont d'amples moyens! ce qui n'est pas la condition probable d'une race opprimée, fuyant la persécution et l'injustice des Américains. Il serait donc bon de considérer d'où viennent ces moyens. S'ils ont été fournis par le gouvernement Américain, ce n'a pas été probablement dans de très bonnes vues; si au contraire on rend compte de leur état prospère d'une manière satisfaisante, ils feront des sujets précieux."

On lit dans le Toronto Herald du 2:—
"M. Lafontaine, nous dit-on, est celui sur lequel les Membres Canadiens Français ont unanimement jeté les yeux pour leur Orateur en perspective; il a été à Toronto ces jours derniers renfermé avec Baldwin et Hinks. On dit que sa visite ici a pour objet de former une coalition avec les Radicaux du Haut-Canada, afin que par un effort combiné en 1841, ils puissent accomplir ce qu'ils ont manqué de faire il y a trois ans."

Le Toronto Herald est un Journal Tory. Nous serions flattés de savoir où le Herald a su que se trouvaient "les Membres Canadiens Français" qui ont jeté les yeux sur M. Lafontaine pour en faire leur Orateur.
Nous voyons avec plaisir que M. Lafontaine ait été en communication intime avec M. Baldwin et M. Hinks, l'éditeur de l'Examiner, et les appréhensions que ces entrevues causent aux Tories du Haut-Canada. S'il y a combinaison entre les réformistes des deux Canadas, ce ne sera pas cependant pour accomplir ce qui a failli il y a trois ans; mais ce sera bien certainement pour accomplir ce qui faillit en 1836 par la défaite aux élections générales du parti réformiste du Haut-Canada. Messieurs les Tories du Haut-Canada ont été aussi clairvoyants dans la question de l'union que leurs frères du Bas-Canada l'ont été peu.
Le Charlevoix est échoué depuis quelques jours dans le Lac St. Pierre; tous les efforts pour le déchoquer ont été vains jusqu'à présent, et on désespère de le remettre à flot à moins de le lancer de nouveau. Il s'est échoué ainsi pendant un temps de brume.

BUREAU DE MEDICINE.—A la dernière séance trimestrielle de ce bureau, tenue lundi dernier, les membres présents étaient les Drs. Painchaud (président), Coilland, Merrin, Tsché, Blanchet, Frémont, Marsden et Nault (secrétaire).
MM. Jean Landry, de Québec, et Edouard Boudreau, des Trois-Rivières, furent admis à la pratique après examen, et M. Tiburce Charest, de Ste. Anne, fut admis à Péture.

Jamaïque.—Le gouverneur Arnold, et le bica Kenatcha ont rapporté à New-York les journaux de la Jamaïque jusqu'au 6 courant. Les nouvelles qu'ils renferment présentent un assez grand intérêt.
Le 26 mai, un engagement sérieux a eu lieu à Falmouth, entre une troupe de nègres, conduite par un ministre anabaptiste, nommé Ward, et un détachement de constables, soutenus par quelques troupes. Voici quelques détails: Une centaine d'Africains, provenant d'un négrier, pris par les Anglais, avaient été placés sur une plantation où ils devaient rester pendant une année, pour payer les frais de leur délivrance; mais, à l'instigation de M. Ward, ils rompirent leur ban et allèrent presque tous chercher un asile chez le ministre anabaptiste. Un warrant fut lancé contre eux, et des constables, sous la conduite de plusieurs magistrats, allèrent pour les saisir; mais Ward s'y opposa et proposa de se rendre leur caution. Cette offre fut refusée, et avec raison, par les magistrats, qui ordonnèrent de mener les nègres à la prison voisine. Déjà ils étaient en marche pour s'y rendre, lorsque Ward leur renvoya dire qu'il fallait refuser de le faire, parce qu'ils étaient libres. Aussitôt les nègres refusèrent positivement d'aller plus loin; une foule assez nombreuse se leva et se rendit sur le champ les constables cherchant à les disperser; mais ils furent assaillis par une grêle de pierres, qui blessa plusieurs d'entre eux. Un magistrat lut sur le champ le "Riot act" et l'on fit venir des troupes. Après d'assez longs efforts, les constables parvinrent à se saisir de quelques nègres et à les diriger vers la prison, sous l'escorte de quelques soldats du 68^e régiment. Cependant, le rassemblement continuait toujours; et quelques heures, qui partaient du milieu de la foule, atteignirent des soldats et des citoyens. La troupe était tellement pressée par la multitude qu'elle fut obligée de se retirer un peu pour se former en ligne et se mettre en défense. Dans ce moment, Ward parut, s'adressa à la foule et l'engagea à se retirer. Elle s'y décida, non pas sans doute à cause de la crainte que lui inspiraient les troupes. Tout alors dans l'ordre; mais les troupes, afin de mieux assurer la tranquillité, firent des patrouilles dans les rues pendant toute la soirée.

Les individus compris dans cette échauffourée ont été mis en jugement, peu de jours après; leur procès n'était pas terminé au départ du Gouverneur Arnold; mais toutes les preuves se réunissaient contre Ward, et le présentement comme la cause première de cet événement. On assure que cette scène de désordre n'est que le prélude de troubles beaucoup plus graves.

On annonce que M. MACKENZIE était récemment à Fort Covington, cabalant en faveur de Van Buren. Il avait été bien accueilli, et honoré d'un dîner public. M. MACKENZIE, pendant son emprisonnement, écrivit plusieurs articles contre Van Buren, pour lequel il travaille aujourd'hui.

On annonce que M. MACKENZIE était récemment à Fort Covington, cabalant en faveur de Van Buren. Il avait été bien accueilli, et honoré d'un dîner public. M. MACKENZIE, pendant son emprisonnement, écrivit plusieurs articles contre Van Buren, pour lequel il travaille aujourd'hui.

—La législature coloniale a passé un acte pour abolir, dans certains cas civils, la détention préventive, assurer de nouvelles garanties aux créanciers et adoucir en même temps le sort des débiteurs insolvables.
—La gazette de Sherbrooke parle d'une réquisition qui se signait pour convoquer une assemblée publique des habitants du district de St. François, à l'effet de demander, entre autres choses, l'incorporation d'une compagnie pour construire un chemin de fer du St-Laurent à la frontière sud de la provi c.

Le brick Elizabeth, arrivé à la Goussière, avec 153 passagers venant de Cork, à la fièvre typhoïde et la rougeole à bord.—Gazette de Québec.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

PORT DE QUEBEC.
ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.
Un goélette de la Baie des Chaleurs en lest.
7 Juillet.
Barque Belons, Symons, 8 mai de Liverpool, lest, à Gilmore & Co. pilote Pierre Normand.
Barque Bradshaw, Milroy, 24 jours de Newport, sel, à T. Froste, pilote George Sauter.
—Agnes & Ann, McFarlane, 17 mai d'Allos, charbon, à Dean & Co. pilote Germain Bélanger.
Briek Gardian, Potter, 18 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote Abraham Royer.
—Dorothy, Humphrey, 16 mai de Londres, lest, à Chapman, pilote A. Phauas alias Raymond.
—Elizabeth, Downes, 16 mai de Cork, lest, à Chapman & Co. 157 passagers, pilote François Curoulet.
—Lucerne, Lloyd, 18 mai de Bordeaux, lest, à Chas. E. Levey & Co. pilote J. B. Raymond.
—Harmony, Black, 20 juin de Terrebonne, lest, à T. Froste & Co. pilote Pierre Pelletier.
—G. Etienne, Dunk, Chouard, 20 jours de Terrebonne, pistolet, à S. Peltier.
—Mey, Boudreau, 21 jours de Restigouche, poisson et huile, à A. Gilmore.
8 Juillet.
Barque New Brunswick, Maulouin, 13 juin de New-York, à H. W. Welsh, lest, pilote Félix Bourget.
Briek Robert Burns, Messenger, 27 mai de Liverpool, à Gilmore & Co., lest 134 émigrés, pilote Pierre Pappin.
—Eagle, Dunkin, 18 mai de Londres à Wm. Price et cie, lest, pilote J. B. Paquet.
—Nancy, Wilson, 17 juin de Terrebonne, à A. Gilmore et cie, lest, pilote Jacques Dandurand.
—Jane, Hudson, 14 do. de do. à G. B. Syme, lest, pilote Frs. Audet dit Lapointe, lest.

ARRIVAGES.
6 Juillet.
Barque Amade, Davis, 17 juin de Terrebonne, sucre à W. Price & Co. pilote Michel Morin.
Briek Andrew White, Clark, 17 jours d'Arichat, lest, à A. Gilmore & Co. pilote Paul Pouliot.
—Lightfoot, Pearce, 20 jours de Terrebonne, poisson sec, à G. B. Syme, pilote François Aubur.
—Gagné, Rees, 23 mai de Bordeaux, à ordre, pilote Benoit Normand.
—Diam, Robertson, 11 mai de Londres, lest, à W. Chapman & Co. pilote F. Audet dit Lapointe.